

Compte rendu du troisième conseil d'école du mardi 18 juin 2019

Présents :

Représentants de parents : PEEP : Mme DUCOURTIOUX-NONY, Mme MANTHE et Mme DELAIRE-MATHIAUX
Indépendants : Mme CAUTIER, Mme LANGER, Mme FRIGOLA, Mme GELOT et M. LEMONNIER

Mairie : Mme MONCEL, conseillère municipale et Mme ECHAUBARD

Enseignants : Mmes NALLET, CHAMBONNET, BAUFOND, MONNET, GONZALEZ, LARATTE, BARNOLA, CORBELIN, ORIO, SALANON, CENCERRADO, INACIO, GANDRILLE, PIVETTE et M. DEBARD

ATSEM : Mme OBERT Nathalie

DDEN : Mme JACOB

Délégués des élèves : Douaa AARAFA et Hannah KAIK

Excusés : Mme RECHE, Mme FLEURY, Mme VIDAL, Mme VLUGGENS, M. SACRE, Mme ROCHE, Mme MANGIN et M. LAURENT parents d'élèves, Mmes POUMEROL et ROSSIGNOL, enseignantes, Mr VERMOREL, adjoint en charge de l'éducation et de la jeunesse et Mme SANCIER, IEN Riom Limagne

1. Présentation du conseil d'enfants par les délégués des élèves

Douaa et Hannah ont été choisies comme représentantes des élèves au conseil d'école. Elles ont expliqué leur rôle de délégué d'élèves.

Le conseil d'école des enfants est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié pour l'aménagement de l'école, les conflits dans la cour de récréation, un projet particulier d'action, etc. C'est un lieu de propositions et d'écoute, de négociations, de prise de décisions et de régulation.

Les enfants (de la GS au CM2):

- réfléchissent, au sein de la classe, à des questions, problèmes... qui vont venir alimenter l'ordre du jour du prochain conseil d'école des enfants.
- présentent le projet de leur classe, par l'intermédiaire de leurs délégués, et en discutent avec les autres enfants et avec les adultes lors du conseil.
- mettent en place et font respecter les décisions prises lors du conseil.

Lors des conseils, ils ont réfléchi à différentes thématiques :

- Logo de l'école et achat de gobelets
- La journée déguisée
- Les jeux dans la cour
- Le développement durable...

Cette année, au vu du travail des élèves et des différents projets menés par les enseignants et le périscolaire, les enseignants ont décidé de demander la labellisation E3D.

(Opération Ville Propre, Projet nature, Travail autour des éco-gestes, Tri des déchets, Points de collecte, Achat de gobelet « Eco Cup », Intervention du SBA...)

Le label E3D permet d'associer toutes les parties prenantes de l'école (enseignants, élèves, parents d'élèves, Mairie, service périscolaire) et les partenaires engagés dans la démarche (Associations).

On distingue trois niveaux de labellisation E3D :

- Niveau 1 : l'engagement (quelques classes)
- Niveau 2 : l'approfondissement (école, périscolaire, association...)
- Niveau 3 : le déploiement

Lors du 3^{ème} conseil d'élèves, nous avons reçu Mr PRUNET, conseiller pédagogique de l'Education Nationale, Mr FABREGUETTES, chargé de mission Eco-responsabilité de la ville de RIOM et Mme MONCEL, Conseillère municipale déléguée en charge de l'éco-responsabilité de la ville de RIOM

Ces 3 personnes sont venues remettre à l'école **le label académique E3D niveau 2**.

La directrice transmet chaque compte-rendu en Mairie.



2. Rentrée 2019/2020

La rentrée des classes s'effectuera **le lundi 2 septembre 2019**.

Calendrier scolaire :

- Vacances de la Toussaint : du vendredi 18 octobre après la classe au lundi 4 novembre 2019 au matin
- Vacances de Noël : du vendredi 20 décembre après la classe au lundi 6 janvier 2020 au matin
- Vacances d'hiver : du vendredi 21 février 2020 après la classe au lundi 9 mars 2020 au matin
- Vacances de printemps : du vendredi 17 avril 2020 après la classe au lundi 4 mai 2020 au matin
- Pont de l'ascension : du mercredi 20 mai 2020 après la classe au lundi 25 mai 2020 au matin
- Vacances d'été : **le vendredi 3 juillet 2020 après la classe.**

Instruction obligatoire dès l'âge de 3 ans :

De la PS au CM2, l'**exigence de l'assiduité est affirmée pour tous les élèves**. Des aménagements d'emploi du temps pourront être autorisés pour les enfants qui n'auraient pas 3 ans lors de leur rentrée scolaire (élèves nés entre le 02/09/2016 et le 31/12/2016).

Redemande d'une ATSEM par classe

La circulaire de rentrée rappelle le rôle majeur des ATSEM à la maternelle et le travail complémentaire fait avec les enseignants. L'école **redemande une ATSEM par classe** et regrette le départ de Mme ZULIANI, non titulaire du poste. Il serait bénéfique de pérenniser certains postes. Mme CHATARD intégrera l'équipe d'ATSEM à la rentrée.

Rappel règlement intérieur :

« La directrice peut accorder des **autorisations d'absence**, à la demande écrite des familles, pour répondre à des obligations de **caractère exceptionnel notamment pour les enfants justifiant de soins et de rééducations nécessaires (orthophonie, psychomotricité, psychothérapie, CMP)**. Lorsque cette absence se situe à une heure de la matinée ou de l'après-midi, les enfants ne seront autorisés à quitter l'école que s'ils sont accompagnés d'un adulte responsable. »

Suite à de nombreux abus, arrivées et sorties à toutes heures de la journée pour tout motif, il est rappelé que seules les **autorisations d'absence pour les enfants justifiant de soins et de rééducations nécessaires (orthophonie, psychomotricité, psychothérapie, CMP)** seront accordées dans la journée et il a été décidé que pour ne pas nuire au bon fonctionnement des classes, **le départ ou l'arrivée de ces élèves se fera pendant les temps de récréation (10h-10h15 et 15h-15h15)**. Une demande d'autorisation exceptionnelle est à compléter auprès de la directrice.

Il est demandé à la Mairie la possibilité de mettre un visiophone dans la salle des maîtres.

3. Effectifs

Actuellement les effectifs de l'année prochaine sont de 355 élèves pour 15 classes : 38 PS, 37 MS, 49 GS, 45 CP, 42 CE1, 53 CE2, 45 CM1 et 46 CM2.

Les répartitions des classes devraient se faire de la façon suivante : 1PS – 1PS/MS - 1 MS et 2 GS
1 CP - 2 CP/CE1 - 2 CE1/CE2 – 1 CE2 – 2 CM1 et 2 CM2.

4. Equipe pédagogique pour la rentrée prochaine :

Mme PIVETTE et Mme SALOM, maître G, quittent l'école et nous ne connaissons pas encore les personnes qui vont les remplacer. Mr LASHERMES, psychologue scolaire part à la retraite, nous ne connaissons pas encore son remplaçant.

5. Restructuration de l'école, travaux, questions Mairie

- Ecole : L'aménagement des salles de classe continue toujours (mise en place d'affichages, d'étagères, de stores...) car les travaux se font très très lentement.
- La cour : Le marquage au sol devait être fait pendant les vacances de printemps.
- Panneau d'affichage/signalétique : Un panneau « attention école » est redemandé à l'entrée de la rue Victor Basch ainsi que des panneaux d'affichage extérieur. La Mairie a fait le nécessaire et attend la validation de l'ABF. L'aménagement de la rue Victor Basch est en discussion au conseil municipal.
- Informatique : Les classes de PS et MS souhaiteraient un ordinateur en fond de classe. Les tablettes sont difficilement utilisables (s'éteignent régulièrement, lentes, problème de connexion à internet...). Une maintenance du matériel informatique sera faite pendant l'été.

- Service minimum : Les parents souhaiteraient la mise en place du service minimum lors des mouvements de grève. La Mairie informe qu'à chaque mouvement de grève la situation est étudiée mais qu'elle n'a généralement pas les moyens humains pour cette mise en place (Les agents de la ville peuvent se déclarer grévistes le jour même.)
- Ménage : Les enseignantes de l'élémentaire font état d'un malaise ou malentendu concernant le ménage dans les classes. La Mairie leur a spécifié dans un mail que les agents d'entretien ne feront pas le ménage dans les salles de classe très en désordre ou avec de nombreux détritus au sol. Les enseignantes souhaiteraient connaître le seuil de « désordre et de saleté » toléré après 6 heures de travail avec 26 élèves de 6 à 12 ans.

6. Bilan et prochaines sorties scolaires de fin d'année

Les premières sorties de fin d'année se sont bien passées. Nous remercions tous les parents qui se sont investis dans les sorties scolaires ou dans les projets des classes.

Les spectacles de fin d'année se sont bien déroulés et ont été accueillis avec enthousiasme par les parents. Seul problème : le nombre de places des salles. (Dernier spectacle, le mardi 25 juin)

- La Tombola « Double Chance » a rapportée 2328€
- *Journée déguisée* : vendredi 12 avril. Les meilleurs déguisements ont été récompensés. Cette journée s'est terminée sur un moment convivial avec gâteaux et boissons. Une pêche à la ligne était organisée par les CP/CE1, les CM ont exposé leur travail sur la 1^{ère} guerre mondiale. Tout s'est très bien passé, la pêche à la ligne a trouvé un franc succès. Cette journée a rapporté 500€.
- *Le journal de l'école* a été vendu à plus de 300 exemplaires.
- *Fête de la Ville* : le Marché aux fleurs s'est bien passé. (pas de pluie)
- *Félicitations aux différentes classes*, l'école Maurice GENEST a été de nombreuses fois citée cette année :
 - Concours de Unes avec la Montagne
 - Voyages scolaires : Paris et le col du Béal
 - Concours de la mascotte des jardins de la culture
 - Projet coopératif
 - Labellisation E3D....

7. Dernières sorties scolaires de l'année :

- *Loubeyrat* : 24/06 : les classes de CP et CP/CE1
- *Spectacles de fin d'année au Rexy* : Le mardi 25 juin : pour les classes de Mmes BARNOLA, MONNET et ORIO.
- *Voyages et sorties de fin d'année* :
 - Mardi 24 juin : Sortie au Puy de Dôme CE1/CE2
 - Mardi 25 juin : Sortie à Vichy pour les PS et MS
 - Lundi 1^{er} juillet : Sortie à la ferme à Jозerand pour les GS
 - Mardi 2 juillet : Randonnée à Enval CM1

8. Association des parents d'élèves :

Le dimanche 7 avril, l'APE vous a proposé la « récré du dimanche » dans la cour de l'école (côté élémentaire). Tout s'est bien passé.

L'APE s'est investie lors de la semaine du développement durable pour valoriser notre label et a participé à l'action de nettoyage un dimanche matin.

L'APE vous invite à un pique-nique de fin d'année le lundi 1^{er} juillet à partir de 17h30 aux Jardins de la Culture.

Elle a été sollicitée pour tenir une buvette lors d'une manifestation pour la saison « Eclats de fête ».

Elle participera aussi au « Parking Day » sur le thème de la sécurité d'accès à l'école.

Pour l'année prochaine, l'action « sapins » sera renouvelée accompagnée d'une vente de chocolats.

L'APE et l'école organiseront aussi un loto.

La secrétaire de séance :

S. NALLET

La directrice :

V. BAUFOND